



FORMATION EXPERTS PATHOLOGIES BIOLOGIQUES DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

PUBLIC : EXPERTS CONSTRUCTION, ARCHITECTES, MAITRES D'ŒUVRE

PRE-REQUIS : Connaissance des fondamentaux du bois

DUREE : 1 Journée de 9 : 00 à 18 : 00

OBJECTIFS : ➤ BIOLOGIE

- Les grandes familles : connaître leurs conditions de développement
- Savoir reconnaître les principales pathologies (clefs d'identification)

➤ LES NORMES ET LA REGLEMENTATION

- Les obligations des constructeurs
- Savoir où chercher les informations

➤ TRAITEMENTS

- Préventif
- Curatif

SOMMAIRE	Points abordés
Généralités sur le bois	Anatomie du bois
	Différenciations macroscopique et microscopique résineux / feuillus
	Clef de reconnaissance sommaire
Les champignons	Lignicoles et lignivores - conditions de développement - cycles biologiques
	Cas particulier : la méréule
	Clef d'identification : apprendre à les reconnaître
Les insectes	Les insectes à larves xylophages (ILX) - Les insectes nidificateurs - cycles biologiques
	Cas particulier : les termites
	Clef d'identification : apprendre à les reconnaître
Les référentiels réglementaire et normatif	Durée de vie attendue d'un ouvrage en bois : les critères à prendre en compte (FD P 20-651)
	Durabilités naturelle et conférée - imprégnabilité
	Les normes (EN 335, EN 350, EN 351, EN 460, EN 599, etc.)
	La loi termites de 99 et la loi ALUR de 2014
Les traitements	préventifs (badigeonnage, trempage court, imprégnation profonde)
	curatifs (par chimie de synthèse, anoxie, fumigation, action de la chaleur, pièges-appâts, etc.)

Sarl ABARCO Expertises 14, Quai Saint-Jacques 44420 LA TURBALLE - 06 31 42 98 56 - jamet@expert-bois.fr

SARL au capital de 2000 € - APE : 7112 B - RCS St Nazaire 751 968 108 - TVA intracom : FR 71 751968108

N° de déclaration d'activité en qualité de formateur délivrée par la Préfecture de la région Pays de La Loire N° 52 44 06824 44